

LES OUTILS DE LA LANGUE – LE LEXIQUE

On apprend des mots tout au long de notre vie. Notre stock lexical fluctue : on en apprend mais on en oublie aussi ; on estime en moyenne qu'un individu dispose de 7 000 à 8 000 mots.

Il y a un décalage important entre notre compétence passive (les mots que l'on comprend) et notre compétence active (les mots qu'on sait effectivement utiliser).

Le lexique correspond à l'ensemble des mots d'une langue que l'on utilise pour communiquer. Le vocabulaire est un domaine du lexique lié à une description, un réseau.

Le lexique peut s'étudier sur le plan morphologique et sur le plan sémantique

I. Plan morphologique

La morphologie est l'étude de la forme. L'axe morphologique utilisé pour le lexique concerne donc les procédés de formation des mots.

1. Qu'est-ce qu'un mot ?

A l'oral, un mot se définit comme une unité lexicale de sens complet. A l'écrit, il se distingue par deux blancs typographiques. Plusieurs cas de figure sont possibles :

- Les mots simples

A un mot peut correspondre une unité lexicale. Exemple : confiture

- La construction de mots

- La dérivation

A partir d'une base, on va greffer des affixes (ou des morphèmes dérivationnels), pour former de nouveaux mots.

Elle peut se faire par :

- préfixation : faire / défaire / refaire. Le préfixe ne change pas la catégorie grammaticale mais modifie le sens ;
- suffixation : navire / navigable / navigation. Le suffixe change ou non la catégorie grammaticale.

Diverses combinaisons sont possibles :

- base : dur ;
- base + suffixe : durable ;
- préfixe + base : anormal ;
- préfixe + base + suffixe : anormalité.

- La composition

Elle consiste à former une unité sémantique à partir d'unités qui existent déjà de manière autonome, en les juxtaposant avec un trait d'union ou pas, ou une préposition : autoradio, homme-sandwich, fier à bras. Cela peut-être deux noms, nom + adjectif, verbe + nom, ...

- Les abréviations, les troncations, les sigles se développent pour simplifier et faciliter l'usage quotidien de certains mots.

- L'emprunt aux langues étrangères

On connaît diverses vagues d'emprunt. Au 16^{ème} siècle, le français a beaucoup emprunté à l'italien (en musique et en architecture notamment). Au 18^{ème}, on a emprunté au grec pour le domaine scientifique. Aujourd'hui, c'est à l'anglais qu'on emprunte beaucoup, dans le domaine culturel et informatique.

Le regroupement de tous les mots ayant la même origine s'appelle une famille de mots. Pour les enfants travailler sur les familles de mots fera apparaître l'existence de séries lexicales, construites à partir du même mot simple (radical) par dérivation ou composition, c'est-à-dire qu'entre les mots de la même série apparaissent des rapports de forme et de sens : navire, navigable, navigation, ...

L'intérêt de la notion de familles de mots à l'école est considérable car elle permet à l'enfant de voir que le lexique se compose d'ensembles structurés. On n'est pas obligé d'apprendre tous les mots par cœur si on connaît la manière dont ils sont créés.

Le vocabulaire n'est donc pas isolé des outils de la langue puisqu'à partir d'un mot, on en crée d'autres, appartenant ou pas aux mêmes catégories grammaticales. Ainsi, à partir d'un nom peut se former un adjectif (espace / spatial). A partir d'un verbe peut se former un nom, c'est ce qu'on appelle la nominalisation (polluer / pollution)

2. La nominalisation

Elle permet de dire en une phrase ce qu'on aurait dit en deux. C'est un moyen utile pour accroître la densité d'un texte. Les journaux, textes scientifiques, table des matières, documentaires l'utilisent beaucoup.

II. Plan sémantique

L'axe sémantique se définit par le sens des signes, leur signification, et les relations sémantiques entre les termes.

1. Le sens des mots

On distingue 2 termes pour définir le lien entre la langue et la réalité, autrement dit entre le mot et son référent :

- la dénotation est l'élément stable de la signification d'une unité lexicale, qui peut être analysé hors discours ;
- la connotation est constituée par des éléments qui dépendent de la subjectivité du sujet parlant et de celle du récepteur dans certains contextes.

Exemple : « puce » a pour dénotation le nom d'un insecte et pour connotation un terme affectueux.

Afin de décrire le sens des unités lexicales, Bernard Pottier (1924) a mis en place l'analyse sémique en 1963, dont le but est de mettre à jour sous formes de traits les ressemblances et différences entre des termes proches. Pour chaque mot, un certain nombre de traits, qu'on appelle sèmes, sont dégagés. Les traits communs sont appelés les sèmes génériques, par opposition aux sèmes spécifiques.

Exemples :

Notion de siège :

Sème générique ∅ pour s'asseoir

Sèmes spécifiques ∅ 3 pieds (tabouret), sans accoudoir (chaise), 1 ou 2 personnes (fauteuil et canapé), avec ou sans dossier, ...

Automobile : véhicule + traction moteur + 4 roues + transport personnes

Il suffit de commuter un sème, et tout change :

transport personnes ∅ transport marchandises : camion

4 roues ∅ deux roues : moto, ...

2. Relations sémantiques entre termes

- Relations de hiérarchie et d'inclusion entre les termes

- L'hypéronymie

Elle permet de hiérarchiser les degrés de précision sémantique. L'hypéronyme est un paradigme général, l'hyponyme est un terme plus précis et est un élément de l'ensemble désigné par l'hypéronyme.

Exemple : chaussure est l'hypéronyme de mocassin, pantoufle, sandale, escarpin, qui sont les hyponymes.

On pourra par exemple chercher le mot juste à l'intérieur d'un paradigme (celui des vêtements par exemple) pour que les élèves qui utilisent volontiers des termes très généraux (truc, machin, instrument) soient moins démunis quand il faut être plus précis.

Au cycle 2, l'activité peut être de « mettre des mots dans leur panier » c'est-à-dire d'associer des outils aux différents corps de métiers qui les utilisent : marteau, scie, rabot pour le menuisier ou truelle, niveau, auge pour le maçon.

- La métonymie (appartient aux figures stylistiques)

C'est la relation de transfert entre deux termes, comme par exemple nommer le contenant pour le contenu.

Exemple : boire un verre.

- Relation d'équivalence et d'opposition entre termes

- La synonymie

Les synonymes sont des termes qui peuvent se substituer l'un à l'autre dans certains emplois. La synonymie absolue n'existe pas ; on parlera alors de mot de sens voisin et non pas qui ont le même sens.

- Registres de langue

Un mot peut s'employer à la place d'un autre dans une situation de communication donnée ; « voiture » et « bagnole » s'opposent par exemple par leur registre de langue, courant ou familier. La synonymie se révèle en fait une ressource linguistique importante si on la met en relation avec les aspects pragmatiques de la communication : les actes de discours (sinon à quoi servirait deux termes pour dire exactement la même chose ?!).

Il est donc intéressant de travailler la synonymie en relation avec les registres de langue et les situations liées à l'oral : interview, débat, ...

Au cycle 3, on peut faire l'inventaire de tous les termes qui servent à désigner un objet en précisant le registre de langue considéré (termes qui servent à désigner une voiture, des chaussures, des habits...) et inventer des textes courts sur le modèle des exercices de style de R. Queneau.

- Les antonymes

Ce sont les mots que l'on qualifie généralement de contraire. Ils peuvent être totalement différents (propre / sale) ou l'un des deux peut résulter d'une dérivation par préfixe (agréable / désagréable).

Les élèves peuvent être sensibilisés au fait les contraires peuvent être différents selon le contexte :

- poisson frais / pourri ;
- pain frais / rassis ;
- légumes frais / secs.

- La polysémie

On parle de polysémie quand un même mot prend plusieurs sens différents. Le procédé le plus répandu est celui de l'homonymie.

Un homonyme est un mot qui se prononce ou s'écrit comme un autre mais dont le sens est différent.

Les homophones sont des éléments ayant la même prononciation (on/ont).
Les homographes sont des éléments ayant la même graphie (fils).

Il y a plus d'homophones que d'homographes en français.

Il est intéressant de travailler sur l'homonymie du point de vue de l'orthographe et du vocabulaire car beaucoup d'homophones ont des sens très différents (table par exemple : de cuisine ou de multiplication). L'homonymie fonctionne aussi au niveau de la phrase (jeux de mots laids / de mollets, 1970¹)

Projets possibles : faire des textes humoristiques avec des élèves de cycle 3 qui jouent sur l'homonymie.

Le champ sémantique recouvre l'ensemble des acceptions d'un mot, alors que le champ lexical recouvre l'ensemble des termes se rapportant à une même notion.

Exemple : le champ lexical de beauté est : esthétisme, ravissant, ... Le champ sémantique de table est : de multiplication, de cuisine, d'opération ...

¹ Bobby Lapointe, Le tube de toilette, 1970

III. L'enseignement du vocabulaire

La conception du vocabulaire a fortement évoluée.

1. Conception traditionnelle

Les mots correspondent aux choses. L'ensemble des mots est rassemblé dans le dictionnaire qui fournit le sens de chacun. Les gens instruits sont ceux qui connaissent beaucoup de mots, le but de l'instruction sera donc d'accroître le stock de mots des élèves, de fixer leur orthographe, d'apprendre leurs synonymes et leurs contraires ainsi que des mots de la même famille.

La leçon de vocabulaire s'appuie alors le plus souvent quel que soit le niveau de l'élève sur des tableaux de vocabulaire regroupant des mots autour d'un thème concret : la ferme, la mer, la ville, ... Les élèves accumulent alors les mots dans des carnets de vocabulaire.

2. Conception moderne

La linguistique structurale a permis de faire évoluer la conception du vocabulaire et de son apprentissage.

Pour le linguiste, le mot n'a pas de sens mais des usages. Il ne prend sens que dans un contexte donné, un énoncé, une situation. Il s'oppose à d'autres termes synonymes et antonymes. Enfin, il s'inscrit dans une famille étymologique.

Plus question alors d'étudier les mots dans leur seule fonction référentielle qui renvoie à une réalité extralinguistique mais comme élément faisant partie d'un ensemble de réseaux structurés.

A la leçon traditionnelle succèdent des pratiques où on fait porter l'éclairage sur le vocabulaire en tenant compte des rencontres et des besoins liés à telle ou telle situation : compréhension de lecture, production d'écrits, orthographe, lexique propre à une discipline, ...

Les IO de 2002 insistent sur ce lien entre lexique et texte ; l'accent est mis sur le fait que le sens n'est pas tiré des mots isolés mais tient beaucoup à l'environnement du mot. Le travail sur texte et sur corpus va permettre de repérer que nous utilisons plus fréquemment des blocs de mots que des unités isolées. Le mot n'est donc pas l'unité de travail à privilégier. Il s'agit de donner alors plus d'importance aux diverses expressions et locutions. Les mots considérés comme faciles à comprendre et fréquents peuvent faire l'objet d'un travail centré justement sur les expressions dans lesquelles ils entrent. Travailler sur le vocabulaire ne se résume donc surtout pas à expliquer quelques mots rares rencontrés dans un texte, sachant par ailleurs que ce mot rare aura peu de chance d'être par la suite réutilisé par l'enfant qui va l'oublier probablement rapidement.